

Thibault THOMAS
9 impasse les Hauts de Sérignan
34410 SERIGNAN

Monsieur Denis PATURLE
Mandataire Judiciaire

mail : denis.paturle@mjpm92.fr

Sérignan, le 30 juin 2024

Objet : Mesure de Protection de Mme Anne Marie BLONDEL veuve THOMAS

Monsieur,

Je suis excédé du comportement de Didier THOMAS qui ne cherche qu'à ralentir le déroulement de votre mission par des obstructions passives déjà observées dans différentes situations antérieures.

A cet effet, je joins à cet envoi les courriers :

- SCP POISSON GROSSE DUMONT – 21 avenue de Rapp – 75341 PARIS cedex 07 en date du 01 avril 2009 en charge du dossier de ma mère en 2009 lorsqu'elle souhaitait préparer sa succession Cette démarche n'a pas abouti face à l'obstruction de Didier THOMAS.
- du 26 octobre 2010 : la rétention de clefs était déjà d'actualité ...
- du 10 mars 2011 : ni le scrupule, ni l'audace ne limitent son comportement.

Conscient que ces deux derniers courriers ne rentrent pas dans le périmètre de votre mission et vous sont fournis pour justifier mon agacement vis-à-vis de l'obstruction que je déplore.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Thibault THOMAS

JEAN-MARC POISSON
GUY GROSSE
MARC DUMONT

Notaires Associés
Successeurs de M^{es}
Mailley et Loiseau

DOMINIQUE BUSSON

Notaire Salaré



21, AVENUE RAPP - 75341 PARIS CEDEX 07

TÉLÉPHONE : 01 40 62 25 25

TÉLÉCOPIE : 01 40 62 25 00

Monsieur Didier THOMAS

33 Avenue du Louvre

78000 VERSAILLES

Dossier suivi par
Mademoiselle Céline RICHARD - Conseil Patrimonial
Ligne directe : 01.40.62.24.84
e-mail : celine.richard@paris.notaires.fr

PARIS, le 1er avril 2009

consultation THOMAS-BLONDEL Anne-Marie
280077 /JMP /RC /

Monsieur,

Je réponds à votre lettre du 17 mars 2009.

Ses termes m'amènent à faire une mise au point. Vos frères m'ont bien confirmé qu'ils ne souhaitent pas se voir attribuer THOMERY dans le partage envisagé.

Il m'appartenait alors de proposer des solutions et de les soumettre tant à Madame THOMAS qu'à ses fils. Les trois hypothèses présentées dans mon compte-rendu sont le fruit de mes réflexions et ne m'ont en rien été suggérées par vos frères. Permettez-moi de récuser tout procès d'intention. Je ne vois pas ce qu'il y a de choquant à étudier des propositions faites par un tiers indépendant.

J'attendais vos observations pour faire la synthèse des positions de chacun et en rendre compte à Madame THOMAS.

Vous conviendrez que je ne peux pas me contenter de votre lettre qui ne constitue pas la réponse attendue. Votre suggestion de ne traiter que le 117 constitue un pas en arrière dans la recherche d'une solution que Madame THOMAS souhaite globale.

Vous écrivez n'avoir pas tout compris. Je reste à votre disposition pour vous aider à voir plus clair dans mes propositions et vous accorder un entretien à mon étude.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Jean-Marc POISSON



postée le 26/10/10

th
à ET.

Thibault THOMAS
9 impasse les Hauts de Sérignan
34410 SERIGNAN

Monsieur Didier THOMAS
33 ave du Louvre
78000 VERSAILLES

Sérignan, le 26 octobre 2010

Cher Indivisaire,
LRAR IA 050 610 1574 1)

1999

Consécutivement au décès de notre Père le 24 février 2004, son trousseau de clés du bien indivis sis au 119 rue du Général de Ségur 77810 a disparu.

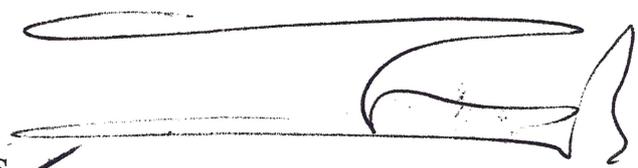
Je me refuse à croire que cette situation est assimilable à celle que Maître VALLIOT, administrateur judiciaire et Me CASSAGNE ont été amenés à transiger en ta faveur, néanmoins je te demande de mettre fin à cette obstruction du bien indivisaire.

C'est pourquoi je te demande de me fournir, sous huitaine soit avant le 30 octobre 2010, copie de la clé du portail d'accès à la parcelle n° 76, 75 et 30 du plan cadastral (rue Thiers) ou de procéder au remplacement de la serrure qui entrave l'accès, comme le définit la loi,

Cette entrave ne peut perdurer dans le temps à ton seul et unique profit et sois assuré, Cher Indivisaire, que je n'ai trouvé aucun témoin qui ne puisse en affirmer le contraire; seul mon souci d'éviter toute polémique stérile (demande de preuves, photos, etc) m'amène à te proposer à frais partagés de changer la serrure.

Sois assuré, Cher Indivisaire, de mes sentiments les meilleurs.

Thibault THOMAS.



- copie : Eric THOMAS

Didier THOMAS

33, av du louvre

78000 VERSAILLES

REÇU 14 MARS 2011

Huissiers de justice Associés

20, rue des états généraux

BP 465

78004 VERSAILLES

jeudi 10 mars 2011

Do 110 3336

Lettre avec Accusé réception n° 1A 054 206 4164 2

Messieurs,

J'ai reçu une sommation d'huissier signée de Patrick Aveline, avec pour demandeur Eric THOMAS, je connais plusieurs Eric thomas mais aucun domicilié a l'adresse indiquée.

En outre, après recherches les pages blanches ne connaissent aucun Eric thomas à cette adresse.

N'arrivant pas à identifier le demandeur, je ne puis donner une quelconque suite a cette sommation et la considère comme a classer.

